



Société valaisanne de biologie de la faune

N° 9 février 2006

Editorial

Le retour de l'ours l'année dernière dans les Grisons ne pouvait laisser fauna•vs indifférente. L'article que nous publions dans ce numéro suppose que le plantigrade hiberne à l'heure actuelle. Cependant, d'aucuns se demandent si cet ours si téméraire, qui a disparu du jour au lendemain, aurait pu être victime d'une balle perdue...

Le retour des grands prédateurs dans cette Suisse si densément peuplée suscite un certain nombre d'interrogations et de polémiques. Si des arrangements ont pu être trouvés en ce qui concerne le lynx, nous éprouvons, aujourd'hui comme hier, une certaine méfiance envers le loup et l'ours.. Mais pourquoi donc faisons-nous preuve d'autant de frilosité sinon d'intolérance dans nos sociétés «évoluées» alors que nous attendons tout, en matière de préservation des grands carnivores, de certains pays en voie de développement ? Serions-nous incapables d'appliquer à nous-mêmes,

nantis devant l'Eternel, ce que nous exigeons des plus démunis ?

En tant qu'habitants des Alpes, où subsistent encore de vastes espaces naturels, nous portons la responsabilité de l'avenir de ces animaux mythiques. fauna•vs n'aura de cesse de diffuser une information objective à leur sujet, contribuant de la sorte à assurer leur réimplantation progressive chez nous.

Peter Oggier

PS: Après un tirage sur papier blanc, fauna•vs **info** retrouve la couleur. La maquette a par ailleurs été affinée. Nous profitons de ce post scriptum pour nous excuser auprès de nos lecteurs francophones de la mauvaise facture, en particulier au niveau de la langue, du précédent numéro. Nous allons tout mettre en oeuvre pour que de tels dérapages ne se reproduisent plus !

Contenu

- *L'ours – une rétrospective de son retour, p. 2-3*
- *Entretien avec Reinhard Schnidrig, inspecteur fédéral de la chasse, p. 4-6*
- *Le prix fauna.vs 2005 aux pêcheurs sédunois, p. 7*
- *Nouvelles de la recherche, p. 8*
- *Sangliers et culture de maïs, p. 9-10*
- *Rapportez-nous vos observations, p. 11*



L'ours – rétrospective d'un retour

L'ours est revenu en Suisse après 82 ans d'absence. Aujourd'hui, il hiberne d'un repos bien mérité, et nous laisse le temps d'une rétrospective journalistique, zoologique et touristique.

En 2004 déjà, le KORA (Programme de recherches coordonnées pour la conservation et la gestion des carnivores en Suisse) signale dans son bulletin N° 2 la naissance d'ours dans le Trentin et dans les Pyrénées, mentionnant, parmi d'autres, les deux petits de la femelle Jurka. En janvier 2005, c'est au tour du WWF de publier une étude portant sur les habitats, les corridors de migration et les conséquences d'un éventuel retour de l'ours brun en Suisse. Etude qui conclut au prochain retour de l'ours dans ce pays – dans le canton des Grisons vraisemblablement –, aux alentours du Parc national suisse. Avis partagé par le KORA dans un article de presse publié début avril.

Le 25 juillet, des randonneurs assurent avoir observé un ours à l'Ofenpass. Selon les milieux spécialisés, cette observation pourrait s'avérer exacte. Une photo, prise le 28 juillet à 7 heures 08 exactement, écarte les derniers doutes et fait, sinon le tour du monde, la «une» de la presse suisse.

Un évènement médiatisé

Du point de vue des médias, la période du retour de l'ours est idéale: en pleine période estivale, bien trop calme à leur goût. Aussitôt, les journalistes désœuvrés s'emparent du sujet, provoquant un bal médiatique sans égal. Il ne se passe pas un jour sans nouvelles de l'ours, nouvelles à sensations, pour n'en citer que deux: la mort d'un veau le 2 août et, le 14 août, l'analyse ADN identifiant l'animal comme un petit de la femelle Jurka. L'unique fait remarquable de cette hystérie nationale reste que les éternels opposants aux prédateurs ne dispensent pas leurs lieux communs (théorie du lâcher, danger pour le bétail, le tourisme, la chasse etc.).

Zoologie contre mythes

Les biologistes sont terrifiés par le comportement face à l'ours des visiteurs du Parc national, accourus en masse – ce qui pourrait en soi être louable puisque témoignant de l'intérêt pour la faune. Sur les photos de presse, on peut voir des impru-

dents, non contents d'avoir simplement vu l'ours, s'en approchant bien trop près. Ce comportement est tout sauf conseillé compte tenu de la vitesse à laquelle peut se déplacer cet animal sur une courte distance. Il ne s'agit pas ici d'amener de l'eau au moulin des gens qui considèrent l'ours comme un animal extrêmement dangereux pour l'homme, mais ce prédateur doit être approché comme tout autre animal sauvage: avec le respect qui lui est dû. En sa présence, il est donc conseillé de ne pas paniquer, mais encore moins de croire qu'il s'agit d'un animal inoffensif.

Quelle différence avec le rapport au loup! Depuis des décennies, il n'y a plus de preuve d'attaque de loups contre l'homme en Europe centrale. Quant à l'ours, on sait que des incidents peuvent se produire. L'ours, jouissant de la bienveillance de la population, semble avoir l'image d'un animal sympathique sans danger pour l'homme, une peluche.

Est-ce dû au fait que nous ne connaissons pas ses mimiques et que nous le croyons donc de bonne humeur ? Contrairement au loup, qui, en grognant et en retroussant ses babines, nous prévient de son agressivité. Il semblerait qu'une grande partie de la population suisse confonde la réalité zoologique avec les contes et légendes de notre enfance.

Valeur ajoutée pour le tourisme

Cet accueil plutôt chaleureux est-il dû à ce penchant naturel qu'a la population pour l'ours ? Plus encore: dans le Müntertal, l'ours a été considéré comme l'aubaine de l'été. Cette vallée, ayant posé sa candidature comme réserve de biosphère, a bien profité, du point de vue économique, du retour de l'ours. La moyenne estivale des nuitées s'y élève à 80'000, la moyenne hivernale à 30'000, résultats pouvant être améliorés. Selon un hôtelier de Tschier, les hôtels étaient complets lors de la présence de l'ours dans la région. Lui-même a dû louer des chambres dans le village pour au moins 150 nuitées supplémentaires. De plus, pendant cette période-là, le restaurant de cet hôtelier a connu une fréquentation inégalée.

Revenons au Valais, où les pronostics de nombreux chefs de file prédisaient annulations en masse et départs anticipés des hôtes à cause de la présence du loup. A-t-on raté le coche à cause de l'ignorance ?

Ou alors, les Grisons sont-ils simplement meilleurs que les Valaisans en matière de communication et de tourisme ?

Toutes ces questions et enjeux ne troubleront guère le repos hivernal de notre ours. Et l'été prochain ne tardera pas à arriver avec peut-être un autre ours... nous attendons avec impatience le prochain épisode.

Peter Oggier



Castor sous les projecteurs

Cette soirée de fin d'été étant agréablement chaude, j'ai troqué ma voiture contre mon vélo pour me rendre au village voisin assister à une conférence. La nuit était déjà tombée lorsque j'ai emprunté le chemin du retour. Arrivant à la hauteur d'une sente de castor, dévoilée par des traces traversant la route, j'aperçus soudain un mammifère assez trapu se mouvant dans la végétation sur ma gauche. En présence de la lumière, l'animal a fait aussitôt demi-tour. J'ai fait ce que je fais toujours dans ce genre de situation: tourner le véhicule dans la direction de l'animal observé, m'arrêter, allumer les phares – sauf que ce soir-là, la lumière s'est éteinte dès que je me suis arrêté... *Peter Oggier*

« La société juge les chasseurs selon leur manière de gérer les grands prédateurs »

Fauna • vs profite de l'occasion pour interroger son membre de comité démissionnaire Reinhard Schnidrig, inspecteur fédéral de la chasse depuis six mois, sur ses nouvelles tâches, ses visions et sa vie à Berne.



Reinhard, tu occupes la fonction d'inspecteur fédéral de la chasse depuis le 1er juillet 2005. Quelles ont été tes priorités durant ces six mois ?

Reinhard Schnidrig: Dans un premier temps, il m'a fallu me mettre au courant de l'ensemble des dossiers de ma responsabilité – et il y en a! Etant auparavant l'adjoint de mon prédécesseur, Hans-Jörg Blankenhorn, j'avais déjà un bon aperçu de mes futures tâches au sein de l'OFEFP (Office fédéral de la protection de l'environnement, des forêts et du paysage). En tant que chef de la section chasse et faune sauvage, j'ai la responsabilité de la protection et de l'exploitation des mammifères et oiseaux, tant au niveau national qu'international. J'ai donc dû empoigner le dossier des grands prédateurs et celui des conventions internationales, entre autres. Mon entrée en fonction a été quelque peu animée et mon processus d'adaptation «accélééré» par les événements de cet été, soit le retour de l'ours, absent depuis une centaine d'années, dans le Münstertal à fin juillet. Rétrospectivement, tout c'est très bien passé, entre autres grâce à l'excellent travail effectué par les autorités de surveillance de la chasse du canton des Grisons.

« Mon entrée en fonction a été quelque peu animée et mon processus d'adaptation accéléré par les événements de cet été, soit le retour de l'ours »

J'ai aussi concentré mes efforts sur l'intégration de l'OFEG (Office fédéral des eaux et de la géologie) à l'OFEFP pour former dès le 1er janvier l'OFEV, l'Office fédéral pour l'environnement. Cette fusion a des conséquences sur mon travail, puisqu'en plus du dossier de la chasse et de la gestion de la faune sauvage, j'hérite de celui de la biodiversité en forêt. Suite à cette réorganisation, ma section, au personnel et au budget renforcés, dirigera la gestion des réserves forestières et les programmes fédéraux pour la protection des espèces en forêt. J'ai également voulu me consacrer à mon équipe, puisque seul, je ne pourrais pas mener à bien toutes mes tâches. J'ai absolument besoin de personnel scientifique pouvant assumer la gestion d'un dossier de manière indépendante. J'ai donc investi beaucoup de temps à former mon équipe et à la familiariser à mes conceptions.

Quelles visions aimerais-tu développer à ce poste ?

Reinhard: Deux principales: la première porte sur ma conviction que protection et exploitation de la nature ne sont pas contradictoires. Afin d'éviter tout conflit dans la

pratique, l'exploitation doit observer certaines règles. Par exemple: une exploitation «durable», ne signifie pas tolérer toujours et partout la présence de l'homme. La deuxième: je suis convaincu que, sur le long terme, seule une argumentation ciblée sur l'essentiel est efficace. Il s'agit de ne pas politiser les thèmes ou de ne pas les justifier par une rétrospective historique, mais de porter le regard vers le futur, de réfléchir et d'anticiper de manière proactive, plutôt que réactive.

La chasse est de plus en plus remise en question. A ton avis, quels sont, pour les dix prochaines années, ses enjeux?

Reinhard: En préambule, j'aimerais souligner que la chasse est un droit constitutionnel des cantons, droit ne pouvant être modifié rapidement. Les chasseurs doivent faire des efforts pour garantir l'acceptabilité de leurs activités par la majorité de la société – la constitution fédérale pouvant être modifiée assez rapidement dans notre système de démocratie directe. A mon avis, la société juge les chasseurs sur deux critères: leur mode de gestion des grands prédateurs – lynx, loup et ours – et le succès de la régulation des sangliers dans les régions agricoles, régulation par des mesures acceptées tant par les agriculteurs que par les organismes de protection des animaux.

Qu'entends-tu par «gestion des grands prédateurs»?

Reinhard: Ce qui est inacceptable et qui ne sera pas toléré par la société, c'est la prédilection des chasseurs pour les espèces chassables. Leur attitude vis à vis du lynx et du loup fournit des indices sur leur conception de la protection de la faune. Nous savons qu'aujourd'hui encore le braconnage du lynx est très répandu en Suisse et considéré dans certaines régions comme un authentique exploit – tel le braconnage des chamois dans les districts francs fédéraux il y a une centaine d'années. Nous savons également que le braconnage du lynx se commet souvent en automne à l'aide de fusils de chasse. Je ne veux pas désigner de coupables. Celui qui tire un lynx n'est pas un chasseur mais un braconnier! Toutefois, l'enquête sur ces incidents mène souvent dans le milieu cynégétique. Des braconniers porteurs de permis de chasse ont d'ailleurs déjà été convaincus de leur délit. Ces chasseurs, braconniers plutôt, nuisent à la réputation des chasseurs! Ce

qui est incompréhensible dans ce contexte, c'est qu'un chasseur convaincu de braconnage ne soit pas exclu de son association cantonale. S'il l'était, le milieu officiel de la chasse donnerait des signaux positifs que la société saurait reconnaître. Il est évident, et je le comprends jusqu'à un certain point, que les chasseurs n'aiment pas particulièrement les lynx ni les loups. Mais ça n'est pas indispensable, ils pourraient se contenter de les accepter. Par ailleurs, les protecteurs de la nature, eux, ne devraient pas mythifier les grands prédateurs. Une régulation intelligente est possible. Peut-être y serons-nous contraints, compte tenu de notre paysage soumis aux multiples exigences des hommes. Je compte beaucoup sur le pragmatisme des organismes de protection de la nature dans ce débat.

Tu as dit que les chasseurs portent un intérêt disproportionné aux espèces pouvant être chassées. Est-ce également le cas des autorités cantonales de surveillance de la chasse ?

Reinhard: En principe, oui. Il reste beaucoup à faire dans ce domaine-là. J'aimerais convaincre les autorités cantonales de favoriser la protection de toutes les espèces sauvages et ceci sur de bonnes bases scientifiques, mais aussi à travers un encouragement financier, si possible. Je compte surtout sur la réforme de la péréquation financière entrant en vigueur en 2008; la Confédération négociera de nouveaux accords avec les cantons et mettra à disposition les moyens financiers nécessaires. En particulier dans le domaine de la population des espèces.

« la chasse est un droit constitutionnel des cantons. Mais les chasseurs doivent faire des efforts pour garantir l'acceptabilité de leurs activités par la majorité de la société. »



Stefan Zurschmitten

Reinhard Schnidrig est l'auteur d'un livre intitulé « Die Gemse », dont vous pouvez découvrir ci-dessus la belle photo de couverture, une femelle et son petit. ISBN : 3-7262-1408-9

Que l'on me comprenne bien: il ne s'agit pas de verser de nouvelles compensations pour la protection de la nature - il est impossible d'obtenir de tels crédits dans une période de restriction budgétaire -, mais les moyens disponibles doivent être redistribués à travers des objectifs clairs et des priorités fixées par la Confédération.

Tous les cinq ans, la planification de la chasse est fortement politisée en Valais. Que penses-tu des discussions actuelles sur la chasse au cerf et du nouveau modèle pour la chasse au chamois ?

Reinhard: Le nouveau chef du service de la chasse, de la pêche et de la faune sauvage, Peter Scheibler, s'est mis au travail avec beaucoup d'entrain et des idées nouvelles. Il semble qu'il fasse bien son travail. Il faudrait les laisser travailler, lui et son équipe. Ils analysent actuellement les problèmes de gestion des dernières années afin de proposer des solutions. Le nouveau modèle de la chasse au cerf est, à mon avis, un pas dans la bonne direction. Je suis également favorable aux nouvelles idées de Peter Scheibler concernant la chasse au chamois. Mais, à lui tout seul, il ne peut changer les choses. Il a besoin du soutien de son supérieur, Jean-René Fournier, de celui de chasseurs favorables aux réformes - pourquoi pas ? - et de la population intéressée, mais non «chassante». Car, il ne faut pas l'oublier, la faune sauvage n'appartient pas aux chasseurs, mais à tous les Valaisans.

Te plais-tu dans le canton de Berne, loin de nos montagnes valaisannes ?

Reinhard: Eh bien, parmi les beaux paysages qui ne manquent pas sur cette planète j'en ai trouvé un près du lac de Morat. Une petite ferme, endroit idéal pour ma famille, mes chevaux, mes chiens, mes chats et mes poules! Mais évidemment, les douces collines ne me suffisent pas! J'ai besoin des montagnes et je retourne dans le Matternertal expérimenter la solitude sauvage de la rive gauche... Je profite des deux, de la vaste étendue entre Berne et le Jura et de la sensation d'intimité des vallées étroites du Valais.

Mais pour en revenir... à ton travail: le Valais - et en particulier sa faune - ont-t-ils en toi un représentant à Berne ?

Reinhard: Bien sûr ! A condition que cette représentation n'aille pas à l'encontre des intérêts nationaux et que le Valais s'engage pour l'ensemble de sa faune. Dans le cadre



de ma fonction, je dois défendre les intérêts de la protection de la faune sauvage, définis par la loi fédérale, de vingt-six cantons, quatre cultures linguistiques et trois systèmes de chasse. Ce n'est pas une sinécure et c'est parfois même impossible. Je vais malgré tout le tenter en étant à l'écoute des cantons - pour prendre connaissance de leurs problèmes. Et évidemment que ma tâche est facilitée par l'expérience que j'ai déjà dans le domaine et que j'espère pouvoir mettre à disposition de la faune et de la population valaisannes.

Reinhard Schnidrig, merci pour cet entretien. Peter Oggier

Je dois défendre les intérêts de la protection de la faune sauvage, définis par la loi fédérale, de vingt-six cantons, quatre cultures linguistiques et trois systèmes de chasse. Ce n'est pas une sinécure et c'est parfois même impossible.

Le prix fauna•vs 2005 aux pêcheurs sédunois!

Durant l'automne 2004, fauna•vs, Société valaisanne de biologie de la faune, a lancé un concours doté d'un prix de CHF 2'000.-- destiné à récompenser une action exemplaire en matière de gestion ou de conservation de la faune sauvage valaisanne (poissons, amphibiens, reptiles, oiseaux et mammifères). Composé des membres du comité de l'association, le jury a évalué une dizaine de projets. Il a retenu celui qui lui paraissait le plus novateur.

Les heureux lauréats sont les pêcheurs de la région de Sion, particulièrement actifs en matière de gestion des ressources halieutiques, notamment dans les cours d'eau de la plaine du Rhône. Par sa démarche, la société sédunoise a une longueur d'avance par rapport à la politique de gestion étatique qui mériterait d'être sensiblement améliorée. Ainsi, nos pêcheurs sédunois ont-ils mis l'accent sur la compréhension des mécanismes écologiques qui régissent la dynamique des populations de poissons. Selon eux, c'est le point de départ de toute démarche de gestion sensée et durable...

Dans cette perspective, sous la houlette de leur bouillant et dynamique président, Daniel Morard, la Société des pêcheurs de Sion ne se contente pas de mandater des études faunistiques indépendantes sur la qualité du poisson dans «ses» eaux, elle met aussi la main à la tâche en réalisant des actions concrètes sur le terrain. Elle s'emploie à revitaliser des cours d'eau qui ont, rationalisation et manque de discernement obligent, perdu leur potentiel d'accueil au fil du temps...

Pour la Société, le verdict est clair: la truite a mal à sa démographie parce que son habitat n'a fait que se dégrader depuis des décennies. Seules des mesures visant à améliorer la qualité de l'habitat de ce salmonidé pourront lui permettre de reprendre du poil de la bête. De ce point de vue, un réempoissonnement tous azimuts avec des alevins ou du poisson mesure n'est pas la Solution: «un million et demi de truitelles issues de pisciculture sont déversées dans nos eaux bon an mal an et il n'y a pas matière à être fier d'être le canton suisse qui pratique au plus haut point cette politique aveugle et en fin de compte inefficace. Le rapport national «Fischnetz» de même que des études réalisées en Europe, en Suisse, ainsi qu'en Valais à l'instigation de nos pêcheurs sédunois, l'ont clairement démontré». Daniel Morard ne mâche pas ses mots. Fauna•vs ne peut que lui donner



raison: il faut avant tout créer des habitats de qualité pour que des populations équilibrées de truites puissent se maintenir dans nos eaux aujourd'hui trop artificialisées (endiguements dénaturants, colmatage des lits par les fines, marnage, etc.).

Ainsi, les sommes astronomiques qui sont littéralement «jetées au Rhône» via le réempoissonnement massif seraient mieux investies dans des projets de revitalisation comme il en fleurit un peu partout de nos jours. Les pêcheurs sédunois ont déjà pris les devants. A titre d'exemple, avec l'appui de la commune de Sion, ils ont neutralisé physiquement le seuil qui interdisait l'accès au canal de Vissigen pour le poisson en provenance du Rhône. Ils ont aussi créé d'importantes frayères en aménageant des lits de graviers dans les zones à forte dynamique d'écoulement du même canal. Enfin, ils ont obtenu des exploitants du golf de Sion que la végétation des rives du canal puisse croître plus librement. Une végétation dense sur les rives procure l'ombrage nécessaire dans le canal et attire les invertébrés dont se nourrissent les truites... Il n'y a plus qu'à espérer que le modèle sédunois fasse rapidement école dans le canton. La survie de la truite de rivière valaisanne est peut-être à ce prix.

Les pêcheurs sédunois reçoivent de la main du président de fauna•vs, Raphaël Arlettaz (2e depuis la gauche) le premier prix pour la protection des espèces. De gauche à droite: Nicolas de Kalbermatten, Daniel Morard (président) et Daniel Biner.

Gypaètes

le Valais, terrain propice

René-Pierre Favre



Source :

Hirzel A. H., Posse B., Oggier P.-A., Crettenand Y., Glenz C. & Arlettaz R. (2004): *Ecological requirements of reintroduced species and the implications for release policy: the case of the bearded vulture. Journal of Applied Ecology* 41:1103-1116.

Le lâcher d'individus se révèle être une occasion unique d'étudier les exigences particulières d'espèces assez mobiles par rapport à leur habitat. Les premiers individus lâchés occuperont naturellement les milieux les plus favorables, donnant ainsi des indices déterminants pour des lâchers futurs. Cela fait environ 100 ans que le gypaète a disparu des Alpes; un projet de réintroduction a été mis sur pied. 121 gypaètes élevés en captivité ont été relâchés entre 1986 et 2003 dans quatre sites différents des Alpes (de l'Autriche à la Méditerranée). Ces individus ne se sont pas répartis de manière homogène dans ces régions; les premiers couples se sont installés dans trois zones principalement, sans relation directe avec le lieu de leur lâcher.

Toutes les observations faites en Valais entre 1987 et 2001 ont été soumises à une analyse SIG (Système d'information géographique), afin de mieux comprendre les exigences écologiques de l'espèce. Situé au cœur des Alpes, le Valais a attiré l'espèce malgré l'absence de sites de lâchers. Des gypaètes des quatre sites de réintroduction s'y sont installés. Pendant la phase dite de prospection (1987-1994, de jeunes oiseaux pour la plupart), la présence de bouquetins constituait la meilleure explication de la distribution des gypaètes. Pendant la phase dite d'installation (1995-2001, oiseaux principalement suba-

dultes), la plupart des observations s'est faite dans des zones calcaires, alors que l'offre en nourriture devrait être un facteur secondaire.

Les subadultes semblent préférer les falaises calcaires avec d'innombrables corniches, parce qu'elles protègent leur nid contre les intempéries pendant l'hiver, période de ponte. De plus, elles offrent de nombreuses crevasses, idéales pour cacher les réserves de nourriture utiles à l'élevage des jeunes, ainsi que des pierriers de structure idéale pour casser les os. Enfin, le calcaire fournit de meilleures conditions thermiques pour le vol.

En extrapolant ces résultats à toute la chaîne des Alpes, on peut expliquer la distribution actuelle des gypaètes subadultes/adultes ainsi que l'absence de fixation dans les zones siliceuses. Compte tenu de la tendance à la sédentarité des individus lâchés, il serait donc plus efficace de procéder à des lâchers à proximité de grands massifs calcaires. Cette étude nous confirme l'importance d'une gestion évolutive des programmes de réintroduction.

* Cette rubrique présente pêle-mêle des travaux de recherche sur des thèmes intéressant le Valais. Des copies des articles originaux peuvent être obtenues auprès de la rédaction.

Nouvelles de la recherche

Sangliers et culture de maïs

Résumé d'un article de Gregor
Klaus publié dans la NZZ du
14 septembre 2005

L'extension des cultures de maïs est souvent citée comme cause principale de l'explosion des populations européennes de sangliers. Pour mieux comprendre ce phénomène, Hannes Geisser du Naturmuseum de Frauenfeld et Heinz-Ulrich Reyer de l'institut zoologique de l'université de Zurich ont mené une étude à ce sujet. Ils ont estimé les effectifs annuels de sanglier des 25 dernières années, sur la base des statistiques de chasse, des données d'accidents de la route impliquant des sangliers et des dégâts aux cultures dans le canton de Thurgovie. Ils les ont ensuite comparés avec plusieurs variables environnementales.

Leurs résultats mettent en évidence que la culture de maïs n'est ni le seul, ni le facteur le plus important de la prolifération des sangliers. Il s'avère plutôt que ce soit l'abondance de faines et de glands en forêt qui influence favorablement les populations. Lorsque la nourriture abonde, les sangliers ont tendance à se reproduire rapidement: jusqu'à 90% des laies mettent bas, contre 20 à 30% une année normale. On ignore la cause de l'augmentation de fréquence de ces années productives en faines et en glands. Un rapport avec le réchauffement de la planète semble cependant très probable.

Il pourrait exister un rapport direct entre le climat et les populations de sanglier. Selon l'analyse des données climatiques récoltées dans le canton de Thurgovie, les températures moyennes printanières et hivernales ont augmenté sensiblement au cours des 25 dernières années. Parallèlement à ce réchauffement, la population des sangliers a explosé. Ces températures influencent le taux de mortalité des marcassins, qui peut



Brigitte Wolf

atteindre 90% lors d'un hiver froid et humide. Avec le réchauffement climatique, le problème lié au sanglier peut donc s'aggraver.

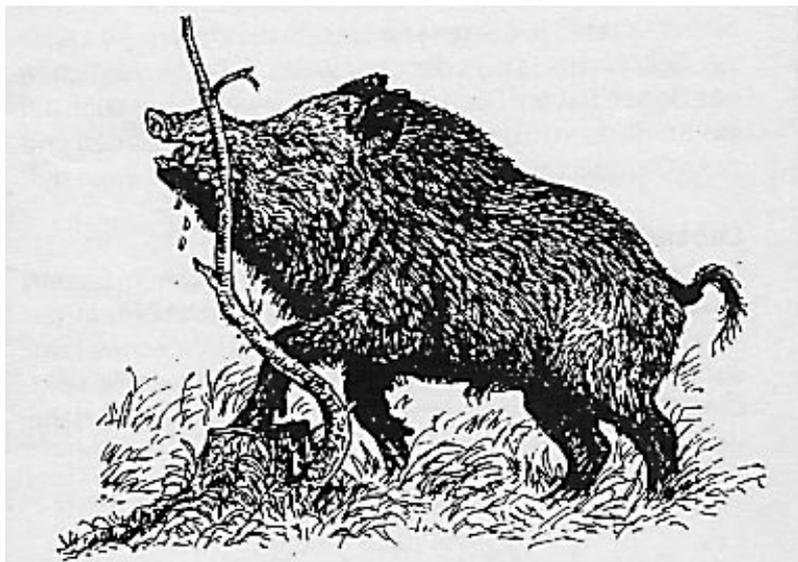
L'influence de la culture de maïs s'avère donc, dans le canton de Thurgovie, de moindre importance. Ce qui n'est guère surprenant, cette source de nourriture n'étant disponible que quelques semaines dans l'année. Un apport si limité dans le temps ne peut être décisif pour les effectifs d'un omnivore tel le sanglier.

L'étude porte également sur les résultats décevants des différentes mesures préventives prises dans le canton de Thurgovie. Les clôtures empêchent les sangliers de détruire les cultures, mais les dévient sur d'autres secteurs, rendant ainsi cette mesure préventive inefficace pour la protection de grandes surfaces. S'appuyant sur ce constat, les subventions octroyées par le canton de Thurgovie pour la construction de clôtures ont été réduites. Les nombreux, et par ailleurs très controversés, affouragements auxquels on a recours dans les territoires de chasse, n'ont pas diminué

Source :

Geisser, H. & Reyer, H.-U. (2005) *The influence of food and temperature on population density of wild boar Sus scrofa in the Thurgau (Switzerland)*. *Journal of Zoology* 267:89-96.

Geisser, H. & Reyer, H.-U. (2004) *The influence of hunting, feeding and fencing to reduce crop damage by wild boars*. *Journal of Wildlife Management* 68:939-946.



l'ampleur des dégâts. Et, fait étonnant, peu d'animaux profitaient de ces apports de nourriture en septembre et octobre, période pendant laquelle ils étaient sensés avoir la plus grande efficacité. La chasse s'est avérée la meilleure mesure préventive contre les dégâts. Avec l'augmentation du nombre de sangliers abattus, les dégâts aux cultures ont diminué, ce que démontre aussi la statistique fédérale de la chasse. Suite à la réduction de la période d'interdiction de

chasse, le nombre de sangliers abattus a sensiblement augmenté entre 2003 et 2004. Parallèlement, les dégâts constatés dans les cultures ont diminué considérablement. Evidemment, les laies menant une meute ne doivent pas être abattues, au risque que le groupe bien organisé ne se transforme en «bande maraudeuse» et que les jeunes laies atteignent leur maturité sexuelle à moins d'un an plutôt qu'à deux ou trois ans (cf fauna•vs info No. 4/2002).

Expériences de Genève

Les observations faites ces dernières années à Genève corroborent en gros l'intéressant travail de MM. Geisser et Reyser, avec les nuances suivantes:

Pour la protection des raisins et certaines autres cultures, les clôtures électriques ont fait la preuve de leur efficacité dans le contexte genevois (le «report de dégâts» auquel il est fait allusion n'est donc pas systématique). Idem pour l'agrainage dissuasif qui peut être très efficace, mais seulement dans des conditions bien ciblées et contrôlées (ce qui rend la mesure difficile à vulgariser et à confier à des amateurs).

Dans le bassin genevois, le mode de gestion cynégétique est encore plus important que la fructification des arbres forestiers, la météo ou les plantations de maïs pour expliquer l'augmentation puis les fluctuations des effectifs de l'espèce. Dès que l'espèce n'est pas sévèrement régulée, ses effectifs décollent.

Enfin, il nous semble constater que les laies deviennent sexuellement matures dans leur première année même dans des hardes avec une laie meneuse. La répression de la sexualité juvénile est probablement nettement moins efficace dans des conditions de nourriture abondante. De même, la synchronisation des œstrus ne paraît pas systématique au sein des hardes.

La plasticité et la capacité d'adaptation de cette espèce n'a sûrement pas fini de nous étonner!

*Gottlieb Dändliker, Inspecteur cantonal de la Faune
Domaine nature et paysage de l'Etat de Genève*

Rapportez-nous vos observations!

Nom et prénom de l'observateur: _____

Adresse : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Date : _____

Heure de...à... : _____

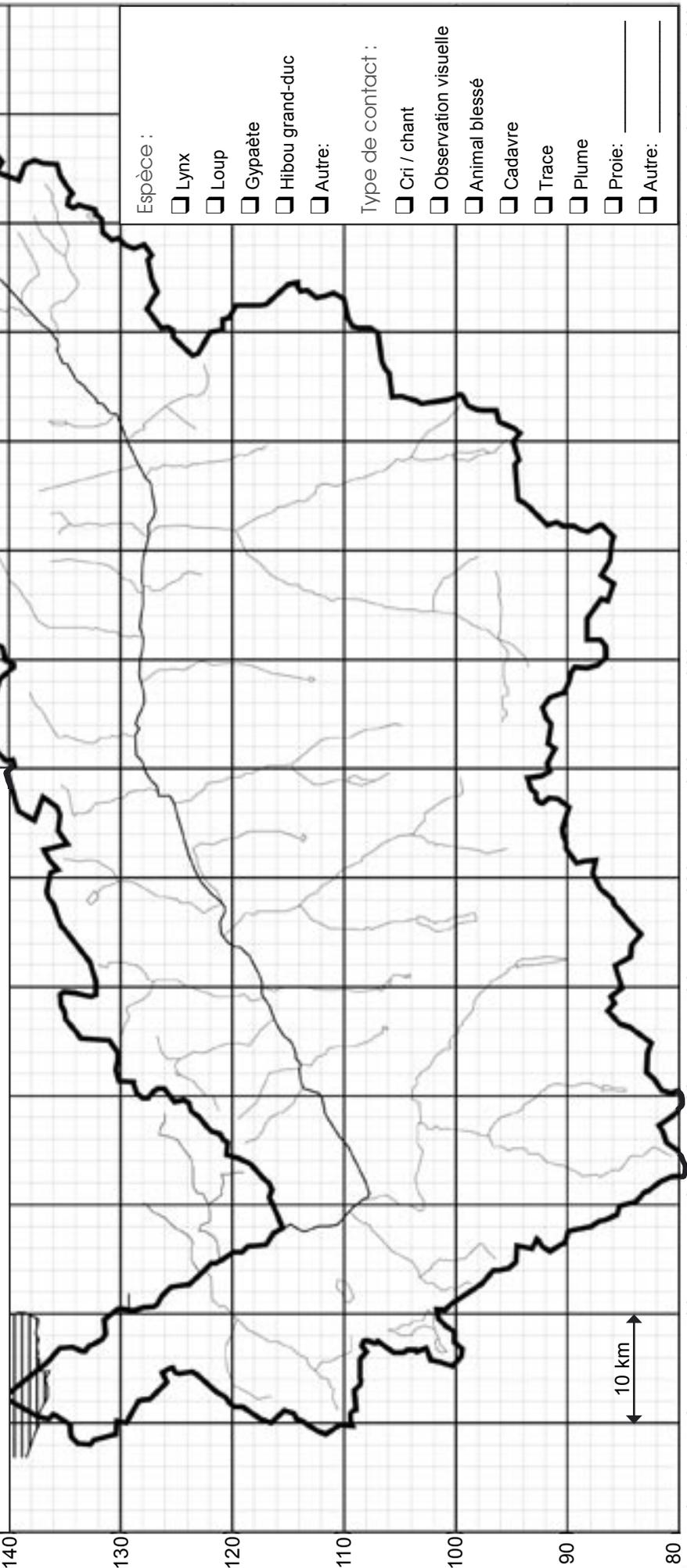
Commune : _____

Lieu-dit : _____

Altitude : _____

Coordonnées : _____

Envoyez le formulaire à :
Fauna•vs, Centre Nature
3970 Salquenen, Tél 027 456 88 56
E-mail: fauna.vs@bluewin.ch



Espèce :

Lynx

Loup

Gypaète

Hibou grand-duc

Autre: _____

Type de contact :

Cri / chant

Observation visuelle

Animal blessé

Cadavre

Trace

Plume

Proie: _____

Autre: _____

Ne restez pas seul avec un problème de chauve-souris!

Adresse :

Réseau
chauves-souris Valais
Centre Nature
3970 Salquenen
Tél 027 456 88 56
ou 027 458 44 69
E-mail:
chiroptera@bluewin.ch



Les spécialistes du Réseau chauves-souris Valais se tiennent à votre disposition: visite sur place, conseils d'aménagement, moyens de répulsion, etc.

En cas d'intervention ponctuelle, les frais sont pris en charge par le Service cantonal des forêts et du paysage et l'Office fédéral de l'environnement. Les expertises plus conséquentes, par exemple en cas de rénovation, peuvent faire l'objet de subventions ad hoc.

Impressum

Adresse :

fauna•vs info
Centre Nature
3970 Salquenen
Tél 027 456 88 56
Fax 027 456 88 58
E-mail:
fauna.vs@bluewin.ch

«fauna•vs info» est le bulletin d'information de la Société valaisanne de biologie de la faune. Il sert aussi de feuille de liaison au Réseau Gypaète Suisse occidentale et au Réseau chauves-souris Valais.

Responsable: le comité de fauna•vs.
Rédaction: Peter Oggier. Maquette et composition: Brigitte Wolf. Traductions: Alexandra Delcourt, Romaine Perraudin,

Ivan Matter und Peter Oggier. Parution: 2 fois par an. Tirage: 200 exemplaires en français, 150 en allemand. Impression: König Druck AG, Big-Glis.

Je désirerais faire partie de fauna•vs

- comme membre ordinaire (CHF 50.–/an)
- comme membre soutien (CHF 100.–/an)
- comme membre collectif (CHF 50.–/an, préciser : familial ou institutionnel)
- je suis étudiant, je suis demandeur d'emploi ou j'ai moins de 25 ans (50% sur les cotisations membre ordinaire).

- j'ai déjà reçu la documentation sur fauna•vs (programme d'activité, statuts)
- je ne dispose pas encore de la documentation de base sur fauna•vs.

Talon à envoyer à :

fauna•vs
Centre Nature
3970 Salquenen
Tél 027 456 88 56
Fax 027 456 88 58
E-mail:
fauna.vs@bluewin.ch

Nom et prénom : _____ masculin féminin

Adresse : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

Institution : _____ Signature : _____

Remarque : _____